

Je tiens maintenant à signaler au Comité le tableau que renferme notre mémoire et qui porte sur certains chiffres relatifs aux classes et aux manutentions de grains. Au haut du tableau il y a le titre: Ventes de blé, Commission canadienne du blé, Campagne de 1951-1952.

Vous remarquerez au centre, après la classe n° 5, qu'il y a une double ligne; il en est de même au tableau du bas.

Le tableau du bas est intitulé: Livraisons des producteurs de blé, Commission des grains du Canada. Ces deux tableaux portent sur la même période, celle de la campagne. Ils se fondent, autant que nous sachions, sur exactement la même base et ont été dressés d'après des chiffres fournis par la Commission des grains et celle du blé.

Nous avons aussi tenu compte de la quantité de grain de chaque classe emmagasinée au début et à la fin de la campagne. En somme, il s'agit d'un état complet des opérations de l'année, des entrées et des sorties, compte tenu des stocks de chaque classe au début et à la fin de la campagne.

La raison pour laquelle le tableau est divisé en deux par une ligne double après la classe n° 5 est simplement la suivante: jusqu'à maintenant, bien que nous ayons cherché à obtenir des renseignements de la Commission des grains depuis plus de deux ans, nous n'avons pas encore reçu des renseignements complets concernant le reste des chiffres qui devraient figurer au tableau du bas. Nous avons dans nos dossiers des lettres, et j'en ai ici, où la Commission nous dit que ces renseignements ne sont pas disponibles. Nous ne sommes pas disposés à accepter cette explication. Je crois que le Comité devrait étudier la question lorsque la Commission sera appelée devant lui afin de découvrir pourquoi ces renseignements ne sont pas disponibles. Nous avons, cependant, établi une comparaison des chiffres dont nous disposons à l'égard des grains des classes 1 à 5. À la première ligne figurent les recettes déclarées par la Commission du blé. Bien que les totaux concordent de très près dans tout le tableau pour ce qui est des différentes opérations et en ce qui concerne le nombre total de boisseaux manutentionnés, on constate une différence énorme si on examine ces chiffres classe par classe. Vous remarquerez par exemple,—prenez n'importe quelle classe: 1, 2, 3, 4 ou 5,—commençons à la dernière d'abord. D'après le rapport de la Commission des grains, 45 millions de boisseaux ont été achetés des agriculteurs, soit près de 46 millions de boisseaux, tandis que la Commission du blé déclare qu'elle a manutentionné 72 millions de boisseaux. La différence est encore plus grande en ce qui concerne la classe n° 4 et plus grande encore, en fait de pourcentage, pour ce qui est de la classe n° 3. Vous remarquerez autre chose au tableau du bas qui pose une question à l'égard de laquelle, je crois, certains membres du Comité devraient obtenir d'autres renseignements,—du moins le voudrions-nous,—c'est-à-dire au sujet de la quantité indiquée à la colonne intitulée "Autres classes". Un chiffre de 210,447,255 boisseaux figure à cette colonne et près de 50 p. 100 des grains manutentionnés au cours de l'année sont réunis sous cette rubrique générale, mais le tableau n'y indique pas le pourcentage ou le montant de grain n° 6, fourrages, et le reste. Vous remarquerez que ces colonnes sont laissées en blanc. La Commission du blé ne fait pas rapport de ces manutentions; je le répète, les chiffres que nous avons demandés à la Commission des grains du Canada ne sont pas, suivant elle, disponibles. Vous remarquerez, si vous examinez les 5 premières classes, soit 1 à 5, qu'il y a une différence de 156,327,629 boisseaux. À mon sens il faut certainement d'autres renseignements pour établir la nature et la raison de cette différence. Vous trouverez d'autres renseignements dans un autre rapport que j'ai en main et qui a été fourni en réponse à une question posée aux Communes par M. Fair au sujet de la manutention des grains. J'appelle l'attention du Comité sur les grandes différences qui y sont indiquées. Il s'agit d'un exemplaire du rapport du 7 mai 1952 déposé aux Communes. On y constate une différence de quelques 12 millions de boisseaux de blé pour ce qui est du seul blé fourrager durant la campagne en question.